



La commune obtient sa 1ère fleur



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CASCADE DE PRIX POUR UNE CASCADE DE FLEURS !

Le 9 février dernier, à La Fouillouse, le maire et Yves ont reçu des mains du Président de Loire Tourisme, Antoine VERMOREL-MARQUES et de la Vice-Présidente au Département Véronique CHAVEROT le diplôme de la commune fleurie 1^{ère} fleur dans le cadre du label national « Villes et Villages fleuris ». Une belle distinction qui vient récompenser le travail et les efforts menés depuis de nombreuses années.

Lors de cette cérémonie, Brigitte et Alain DECOMBE, boscois, ont été distingués pour le fleurissement et l'aménagement de leur jardin. Bravo à eux !



Le 13 mars 2024, c'est avec grand plaisir et émotions partagés, que M. le maire, Régine JONNIER et les agents communaux ont été conviés à l'hôtel de Région de Lyon.

A cette occasion, ils ont eu le privilège de recevoir le Label «1ère fleur», octroyé par le jury venu visiter la commune le 4 juillet 2023. Vous pouvez consulter le dossier de candidature sur le lien suivant : <https://www.notre-dame-de-boisset.fr/wp-content/uploads/2024/04/FLEURISSEMENT-.pdf>

Notre village peut être fier du travail accompli par Yves, le soin particulier mis en pratique, le choix des végétaux lors du fleurissement. Les actions menées pour la biodiversité avec l'installation des ruches, la gestion de l'eau pour l'arrosage et les arbres plantés aux abords de la nouvelle aire de jeux de la Chênaie ont également contribué à cette réussite.

Une très belle récompense qui valorise les efforts des boscois qui s'impliquent pour ce cadre de vie plaisant, il fait bon vivre à Notre Dame de Boisset !

UNE BELLE RÉCEPTION DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité à la population s'est déroulée le dimanche 21 janvier. A cette occasion, le maire a présenté un diaporama sur les travaux, aménagements et événements qui ont ponctué l'année écoulée montrant ainsi le dynamisme de la commune en présence du Sous-Préfet de Roanne M. GERIN et du Sénateur M. ROCHETTE. Les quatre bébés nés en 2023 ont été présentés par leurs parents et nous avons pu faire connaissance avec les cinq nouvelles familles installées récemment au village. Des petits cadeaux ont été remis aux enfants de l'école qui ont participé activement au défi proposé par la municipalité « Les Jardiniers en herbe », les personnes présentes ont pu se rendre compte que les élèves avaient la main verte.



À la fin de la cérémonie des vœux, le maire a mis à l'honneur deux agents communaux pour 20 ans et 30 ans de service dans la fonction publique territoriale. Le Préfet de la Loire leur a décerné la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent et or.

Yves a été recruté en 2002, comme agent technique en charge des bâtiments, de la voirie, des espaces verts et du fleurissement. Il effectue un travail de qualité et en autonomie. Il participe à l'amélioration du cadre de vie de notre village et à son embellissement, ses compétences ne sont plus à démontrer.

Elisabeth a débuté sa carrière en 1983 à Saint Symphorien de Lay et Chirassimont comme secrétaire de mairie avant d'arriver sur notre commune en 1992 en remplacement de Monique NÉRON. Elle travaille en étroite collaboration avec Jacques CYPRES, maire de l'époque, puis l'accompagnera dans ses fonctions de député en tant qu'assistante parlementaire. Notre secrétaire générale de mairie a vu la commune changer, se transformer au fil des années. Un grand merci pour son professionnalisme et son dévouement. Un apéritif convivial a ponctué ce moment de partages et d'échanges.



DEUX AGENTS MÉDAILLÉS

FÊTE DES LUMIÈRES

Le samedi 2 décembre, les forces vives des associations de la commune, ainsi que la municipalité, se sont unies pour organiser la traditionnelle fête des lumières. Un apéritif, offert par le Comité des fêtes, a rassemblé cinquante de nos aînés à l'auberge. Il s'est poursuivi d'un bon repas, ce fut un moment très convivial. Les mélomanes ont pu apprécier un concert donné par l'ensemble vocal " La Clé des Chants " de Fourneaux. Le Sou des écoles avec la vente de plats à emporter, la dégustation d'huîtres et les stands diversifiés du marché de Noël ont eu une belle affluence sans manquer les tartines de l'AFR, le vin chaud servi gracieusement par le Comité des fêtes. Culture et Patrimoine en Boisset a présenté une exposition sur Gustave Eiffel.



À la tombée de la nuit, la fanfare « Les Copains d'Accord » suivie des enfants avec leur flambeau ont déambulé du lotissement des Ormes au bourg encadrés par les membres des Empreintes Boisset-Nepvant. Le Père Noël attendait tout ce petit monde et a distribué des papillotes. Sous le chapiteau, le spectacle de guignol a su ravir petits et grands.



L'ÉCOLE EN FÊTE !

Le 21 décembre 2023, la salle des fêtes s'est transformée en terrain de construction avec l'animation kapla. Christophe, l'animateur, a su intéresser et faire participer tous les enfants. Chaque classe a réalisé une œuvre, les maternelles ont construit un bateau, les CP et CE1 un beau dragon et enfin les CE2 et CM un magnifique château. Ces trois belles réalisations ont fait briller les yeux des écoliers et de leurs parents. **Les mots des enfants étaient « Trop bien, super, intéressant, j'ai adoré, je voudrais refaire »**



Le lendemain, le repas a ravi les papilles de tous ces petits. La journée ne pouvait pas se terminer comme ça, le Père Noël est arrivé, avec quelques jours d'avance, chargé de cadeaux et de friandises, quel bonheur !

Le 16 février, journée Carnaval, les enfants étaient tous déguisés : princesses, papillons, Harry Potter, dinosaure et même le Père Noël ont fait le tour du village avec les confettis c'est trop marrant ! Après ce défilé, les petits ventres affamés ont dégusté un très bon goûter servi par les membres du Sou des écoles qui n'avaient pas oublié de se costumer !



CES ACTIVITÉS ONT ÉTÉ FINANCÉES PAR LE SOU DES ÉCOLES QUI EST TRÈS ACTIF.

BRAVO AUX PARENTS QUI S'INVESTISSENT.

CHALLENGE « PETITS JARDINIERS »



Cette année, les membres de la commission fleurissement ont de nouveau proposé un défi aux petits Boscois de l'école.

Le 24 mai, à la sortie de la classe, chaque enfant a reçu un plant de tomates cerises, à faire fructifier durant l'été ainsi que son pot de terre cuite.

Le but du jeu : décorer son pot selon son envie et ses goûts artistiques à la peinture et envoyer des photos de la récolte de tomates pendant la saison à l'adresse mail : notre.dame.de.boisset@wanadoo.fr

DES BONS MOMENTS AVEC NOS ASSOCIATIONS !

140 spectateurs ont ri au show de Raphaël LACOUR organisé par l'A.F.R. à SAINT-VINCENT-DE BOISSET le 27 janvier.



220 repas saucisson-patates vendus par les Empreintes Boisset-Nepvant et le C.C.A.S, le 9 février, dont 140 parts dégustées sur place avec karaoké de Rémy Rythm'Animation.



Vendredi 22 novembre, soirée Beaujolais organisée par les Empreintes Boisset-Nepvant

10 enfants et 7 adultes à l'après-midi intergénérationnel du 10 février. Masques et coloriage pour les jeunes, jeux pour les aînés et crêpes confectionnées par les membres de l'A.F.R.



150 personnes ont assisté le 23 mars au concert rock celtique Kalann, à l'occasion de la Saint Patrick ; bière et ambiance étaient au rendez-vous de cet événement orchestré par le Sou des écoles.

80 enfants ont chassé les œufs le 24 mars sous le soleil et sont repartis avec leurs chocolats. Les Empreintes Boisset-Nepvant ont également proposé buvette, brioches et crêpes.



52 voyageurs à Annecy et au Musée PACCARD à Sévrier, sortie organisée par Culture et Patrimoine en Boisset le 4 avril.



Culture et Patrimoine en Boisset propose une journée culturelle sur le thème « au fil de la Loire » le dimanche 13 octobre

DU NOUVEAU AU COMITÉ DES FÊTES



L'assemblée générale du Comité des fêtes a eu lieu le 13 janvier. Le bureau est composé d'Agnès BOISSARD, présidente, de Jérôme COHAS et Déborah LABAUNE, secrétaires et de Sylvia DUBUIS et Aurélie VIAL trésorières.

L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de Lucie VENET, Sébastien ROUX et Sylvain BONNEFOY.

Ce début d'année a été marqué par l'acquisition de deux nouveaux chapiteaux pliables. La nouvelle organisation est prête pour vous offrir des moments festifs.

**Soirée familiale le 5 octobre.
Retenez la date !**



PASSAGE DE FLAMBEAU DES CLASSES EN 3 AUX 4

Jeudi 8 février, les classes en 3 de St Vincent et Notre Dame ont passé le relais aux classes en 4 des 2 communes. «Boisset classes en 4» participe à différentes animations : loupiales, forum des associations, pétanque, vente de brioches en porte à porte.



Le défilé aura lieu le samedi 14 septembre à 15h : départ de la Chênaie et arrivée à la Chamary où se dérouleront l'apéritif et le repas dansant.



BRAVO AUX ASSOCIATIONS QUI FONT VIVRE LE VILLAGE, MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS

COMMÉMORATIONS

Le 19 mars, sous un beau soleil printanier, la commémoration des anciens combattants d'Algérie et d'Afrique du Nord a eu lieu en présence d'Antoine VERMOREL-MARQUES, député. Après la cérémonie, les nombreux membres de la FNACA, élus et habitants se sont retrouvés, à l'espace de la Chênaie, autour du verre de l'amitié dans un esprit très convivial.

La municipalité et la FNACA vous donnent rendez-vous le 11 novembre 2024 à 10h30 à Saint-Vincent et à 11h00 à Notre Dame.

La commémoration sera suivie par un apéritif servi à la Chênaie.



Le 8 mai



Une cérémonie de la préparation militaire marine de Roanne se déroulera le samedi 30 novembre à 10h à l'espace la Chênaie pour la passation du fanion : ouverte aux Boscois.



DES COMPTES AU VERT !

Le compte administratif 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 116 394,43 € et un déficit d'investissement de 186 328,89 €. En tenant compte des résultats antérieurs il se traduit par un excédent global de 263 801 € qui sont affectés au budget de fonctionnement 2024.

Il s'est caractérisé par une augmentation significative des tarifs, liée à l'inflation (énergie, assurances, cantine, ...) et la réalisation de la zone de loisirs à l'arrière de l'espace de la Chênaie.

Le budget 2024 s'équilibre à 700 787 € en fonctionnement et 433 130 € en investissement.

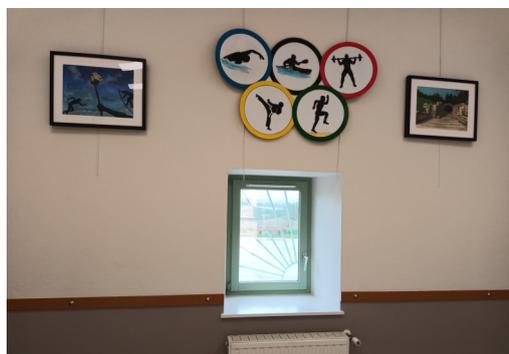
Il intègre notamment :

- L'évolution des valeurs locatives adoptée par la loi de finances de 2024 (+3,9 %).
- Les coûts de l'extension de la salle des fêtes.
- Les premières dépenses pour la réalisation du cheminement piéton sur la D 45.
- La démolition de l'ancien terrain de basket pour le rendre constructible.
- La poursuite des économies d'énergie avec la création d'un local archives isolé dans les combles de la mairie.
- Le budget voirie (sur partie de : chemin de Charron, route de St Vincent et route du Haut de Boisset).



L'entrée de la salle des fêtes sera précédée d'une extension liée à l'accueil et aux moments de convivialité

TRAVAUX



Au cours du mois de février, notre agent technique a repeint la salle de réunions et la cuisine dans des teintes facilitant l'entretien et mettant en valeur les œuvres des membres de Culture et Patrimoine en Boisset.

Rappelons que dans cette salle, divers livres qui ont fait l'objet de dons, sont à la disposition des Boscois. Vous pouvez les consulter ou les emprunter lors de votre passage.



Des plaques retraçant l'histoire de l'église et du jumelage ont été posées par Cris-enseignes pour informer les visiteurs et randonneurs.

Venez les consulter.



VISITE de Yves NICOLIN

Le 12 février, le président de Roannais Agglomération a échangé avec les membres du Conseil Municipal sur les apports de l'agglomération au bénéfice des Boscois (gestion des déchets, aide administrative à l'urbanisme, accompagnement des scolaires à la piscine et à la musique ...).

Un point a également été fait sur la vie économique de notre territoire et en particulier sur l'avancement du parc agro-culinaire du Bas de Rhins.

PARC AGRO-CULINAIRE DU BAS DE RHINS



Le conseil municipal a visité le site le 14 novembre dernier

Le Président de Roannais Agglomération accompagné de son exécutif est venu visiter la zone du Bas de Rhins le 21 mars dernier. Les élus ont pu constater l'avancée des travaux sur cet espace de 27 hectares et notamment la retenue d'eau qui permettra d'irriguer les 12 hectares de maraîchage (10 hectares en pleine terre et 2 hectares sous serres). Les bâtiments de l'ancienne ferme Lespinasse vont être remis en état pour abriter des locaux nécessaires à l'exploitation de ce parc qui assurera à terme la production et la fourniture de légumes pour notre intercommunalité.

LA VALORISATION DE VOS BIODÉCHETS

Actuellement, **pour les personnes qui ne possèdent pas de composteur au centre bourg**, vos biodéchets (épluchures, marc de café, restes de repas...) sont dans la poubelle à couvercle bordeaux.

Dans le courant du second semestre, vous serez dotés, par Roannais Agglomération, d'un bio-seau et de sacs kraft. Deux abris-bacs seront installés dans le bourg où vous déposerez vos déchets alimentaires.

Ces bacs seront également accessibles à tous les habitants de la commune, même équipés d'un composteur, pour leurs biodéchets qui ne sont pas compostables (restes de viande, de poisson...).

RAPPEL : vous pouvez toujours demander un composteur en appelant le numéro vert.

IL SERA DONC INTERDIT DE METTRE DES BIODÉCHETS DANS VOTRE POUBELLE



Petit rappel : l'accès à vos déchèteries évolue !

Vous devez demander un badge (QR code et/ou badge physique) sur le site de Roannais Agglomération rubrique icitoyen ou en récupérant en mairie un bulletin d'inscription et enveloppe T.



À partir du 30 septembre, le badge sera obligatoire pour l'ouverture des barrières des sites.

Dès qu'une alerte météo canicule sera annoncée sur le département, les déchèteries ouvriront de 7h à 14h, en journée continue.

Horaires d'ouverture : Varennes à Roanne ou La Villette à Riorges : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 18h non-stop.

Valorisation de vos déchets

Des bennes sont présentes en déchèterie ; vous pouvez y déposer tous vos meubles usagés, entiers ou démontés, en bois, métalliques ou plastiques



N°Vert 0 800 17 34 50
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

POUR PASSER UN BEL ÉTÉ TOUS ENSEMBLE



Les beaux jours arrivent, chacun va pouvoir profiter de son extérieur, de ses proches, jardiner, bricoler ou tondre.



Veillez à ne pas faire de bruit en dehors des horaires autorisés par l'arrêté préfectoral.



Merci également de surveiller vos chiens pour qu'ils ne dérangent pas le voisinage.



L'OLYMPISME À BOISSET

2024 étant une année olympique pour la France, la commune fait un clin d'œil à cet événement. Yves a confectionné un beau podium pour accueillir nos champions de la « journée Olympiades » organisée à l'école le 5 juillet.

Les enfants de l'école ont travaillé sur trois thématiques : le sport, l'art et la citoyenneté. Pour ce dernier thème ils ont rencontré le maire les 7 et 21 juin.



APPLICATION GÉOVÉLO

Roannais Agglomération met en place sur son territoire l'application mobile de navigation à vélo « Géovélo ». Elle vise à faciliter la planification des trajets à vélo pour les cyclistes, à encourager la pratique du vélo et à contribuer à l'amélioration des infrastructures cyclables.



ATELIER MÉMOIRE SÉNIORS

Si nous avons plus de 10 participants, un atelier destiné aux plus de 60 ans, aura lieu les jeudis de 10h30 à 11h30 du 26 septembre au 12 décembre. Inscrivez-vous auprès de la mairie au 04 77 62 03 31.

ALLO FRELONS

Nous sommes souvent confrontés aux nuisances causées par les guêpes et les frelons, notamment le frelon asiatique, une espèce invasive et dangereuse pour la santé publique et la biodiversité. La commune a capturé une trentaine de frelons dans les pièges installés sur le territoire.

L'annuaire ALLO FRELONS est une solution gratuite, simple et efficace, qui vous permet de répondre à vos besoins, tout en valorisant les entreprises locales qui œuvrent pour la protection de l'environnement.



LE SECRÉTARIAT À L'HEURE D'ÉTÉ

Ouverture les lundis et jeudis de 8h30 à 13h du 08 au 26 juillet 2024. Les mardis et vendredis matin, vous pouvez joindre le 04 77 62 03 31.

Fermeture du 29 juillet au 20 août 2024 inclus.

Pendant cette période, les élus assureront une permanence téléphonique en cas d'urgence (voir affichage à la porte de la mairie).

